



RÉGION ACADÉMIQUE
NOUVELLE-AQUITAINE

MINISTÈRE
DE L'ÉDUCATION NATIONALE,
DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR
ET DE LA RECHERCHE



PRÉFET
DE LA RÉGION
NOUVELLE-AQUITAINE

Bordeaux, le 18 novembre 2016

COMMUNIQUE DE PRESSE

Remise du Prix du projet égalitaire 2016 au collège Jules Chambrelent à Hourtin

Pierre ROQUES, Inspecteur d'Académie, Directeur Académique Adjoint de la Gironde, et Sophie Buffeteau, Directrice régionale aux droits des femmes et à l'égalité, remettront leur prix aux lauréats du Prix du projet égalitaire 2016 :

Mardi 22 novembre 2016

à 15h30

Collège Jules Chambrelent

11/13 rue de la Bouaille, Hourtin

234 élèves du collège d'Hourtin et de deux écoles primaires du secteur ainsi que les membres de la communauté éducative ayant accompagné le projet seront présents pour cette remise de prix.

Le Prix du projet égalitaire

Le Prix du projet égalitaire est une initiative académique destinée à valoriser les projets de terrain favorisant une culture de l'égalité entre les filles et les garçons.

L'édition 2016 du prix prévoyait deux mentions :

- une mention « Parcours » pour des projets circonscrits à un groupe classe. La mention Parcours a été décernée le 22 septembre 2016 à une classe de 1ère S du Lycée A. Kastler de Talence.
- une mention « Etablissement » pour des projets conçus à l'échelle d'un établissement scolaire. La mention Etablissement revient au Collège Jules Chambrelent d'Hourtin.

Le Prix du projet égalitaire est la traduction d'une politique publique menée conjointement par la mission Egalité filles-garçons de l'académie et la direction régionale aux droits des femmes et à l'égalité relevant de la préfecture de Nouvelle-Aquitaine. Cette politique publique conjointe, traduction à

l'échelle régionale d'une convention interministérielle pour l'égalité entre les filles et les garçons dans le système éducatif (2013-2018), a pour objectifs : acquérir une culture de l'égalité entre les filles et les garçons ; renforcer l'éducation au respect et à l'égalité filles-garçons et femmes-hommes ; s'engager pour une plus grande mixité des filières de formation et à tous les niveaux d'étude.

En reconnaissance de la validité de l'action éducative de l'académie de Bordeaux, sur proposition de la directrice aux droits des femmes et à l'égalité, le Prix du projet égalitaire a été labellisé par le ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes au titre de la campagne « **Sexisme, pas notre genre** » lancée le 8 septembre dernier.

CONTACT

Académie de Bordeaux :

- Marion GALLIER, chargée de communication : 05.57.57.38.30 ou chargcom@ac-bordeaux.fr
- Sandra Barrère, chargée de mission Egalité filles-garçons : sandra.barrere@ac-bordeaux.fr

Préfecture de la région Nouvelle-Aquitaine, préfecture de la Gironde:

- Sophie BILLA – Tél. : 06 07 62 05 99 / Agathe NOUGUÉ - Tél. : 06 73 64 76 44

Tél. : 05 56 90 60 18 – Fax : 05 56 90 60 30 - pref-communication@gironde.gouv.fr